

# *PPV au Sénégal : entre passion du métier et défis du quotidien*

Les para-professionnels vétérinaires (PPV) sont un maillon essentiel Dans le développement des chaînes de valeur agro-pastorale au Sénégal. Mais derrière leur engagement, l'enquête révèle **un quotidien contrasté, entre stabilité apparente et fragilités bien réelles**. Une enquête nationale menée auprès de 111 diplômés de trois écoles partenaires du projet P3V (ISFAR de Bambey, USSEIN de Kaolack et CNFTEIA de Saint-Louis) dresse un portrait précis de ces diplômés, révélant à la fois leur diversité, leur mobilité et des obstacles qu'ils rencontrent pour s'insérer durablement sur le marché du travail.

## *Un taux d'insertion encourageant et un accès à l'emploi encore limité*

### **Des chiffres qui interpellent :**

- 65 % des PPV ont un emploi ;
- 3 PPV sur 10 restent au chômage et en recherche active.
- Le secteur privé est le principal employeur : 58,8 % dans le privé formel et 5,9 % dans le privé informel
- Le secteur public absorbe 35,3 % des PPV ;
- Seuls 1,5 % travaillent dans des exploitations familiales.

En dehors de l'auto-emploi (30,9%), 26,5 % des PPV trouvent leur emploi grâce à leurs relations personnelles. Les établissements de formation ne sont à l'origine que de 10,3 % des insertions, soulignant la nécessité de renforcer les passerelles entre écoles et employeurs.

### *Premier emploi des PPV au Sénégal : un cap décisif vers l'avenir professionnel*

En moyenne, un PPV met près de 10 mois à trouver son premier emploi après la fin de sa formation. En attendant, certains diplômés enchaînent plusieurs stages avant de décrocher un poste stable. Dès leur premier emploi, moins de 4 PPV sur 10 obtiennent un contrat à durée indéterminé.

Les principaux secteurs d'activité des PPV sont : les services de soutien à l'élevage : (58,7 %), la production animale (15,1 %), la formation en élevage (12,7 %) et la commercialisation (3,2 %). Quelques-uns travaillent dans la fourniture d'intrants.

## Des conditions de travail éprouvantes

Si une partie bénéficie d'un contrat à durée indéterminé (22,4 %) ou d'un contrat à durée déterminée (27,3%), une proportion non négligeable exerce avec des accords verbaux ou des stages prolongés et une autre est installée à leur propre compte (6,3%). Cette situation limite l'accès à la protection sociale, aux congés payés et aux primes. Sur 85 % qui travaillent à plein temps, seulement 38,7 % bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Beaucoup exercent à leur propre compte (37,1 %).

**Les PPV travaillent en moyenne 48 à 50 heures par semaine, bien au-delà de la durée légale. Les hommes travaillent en moyenne 50 h/semaine et les femmes 44 h.** Les horaires alternant jour et nuit concernent majoritairement les hommes (51,8 %) car les femmes, souvent freinées par des contraintes familiales ou de sécurité, sont moins

présentes sur ces créneaux. Ces horaires décalés et prolongés contribuent à la fatigue et au stress ressentis par de nombreux PPV.

**Les revenus restent variables et le salaire moyen est de 277 675 FCFA par mois.** Une partie importante gagne moins que 150 000 FCFA par mois. **Environ 8,8 % gagnent moins que le SMIG (64 233 FCFA). Seuls 8,9 % se disent satisfaits de leur revenu, tandis que près d'un tiers des hommes et un quart des femmes se déclarent insatisfaits.**

Parmi les motifs d'insatisfaction, 43,8 % évoquent un travail trop fatigant et stressant, 37,5 % pointent la mauvaise rémunération et 31,3 % dénoncent des conditions de travail non conformes à la réglementation.

### Travail décent : des critères partiellement respectés

Les huit indicateurs du travail décent (salaires équitables, sécurité, protection sociale, non-discrimination, horaires raisonnables, formation...) ne sont pas pleinement appliqués. **Seule une minorité accède à une protection sociale complète soit 37 % de PPV qui sont affiliés à la Caisse de Sécurité Sociale, et 40 % disposent d'un bulletin de paie régulier.** De nombreux PPV travaillent sans immatriculation de leur entreprise ni couverture sociale, rendant leurs droits fragiles face aux aléas. Si certains bénéficient d'indemnités (logement, transport, etc.), plus de 60 % déclarent

ne pas y avoir accès. Les congés payés concernent environ deux PPV sur trois, mais le service médical particulier reste rare (17 %).

*Les PPV sénégalais incarnent un potentiel énorme pour l'élevage et la santé animale. Mais sans contrats stables, sans couverture sociale et sans reconnaissance juridique renforcée, leur avenir professionnel reste incertain. Investir dans de meilleures conditions de travail, c'est garantir la pérennité des services vétérinaires et renforcer la résilience des éleveurs.*

## Formation continue : un maillon faible

Les PPV sont un maillon indispensable entre les vétérinaires et les éleveurs. Au Sénégal, trois établissements publics forment les PPV au métier d'ingénieur des travaux d'élevage et d'agent technique d'élevage. Il s'agit d'ISFAR (Université de Bambey), d'USSEIN (Université de Kaolack) et du CNFTEIA (Saint-Louis). Ces écoles offrent un enseignement théorique couvrant les soins vétérinaires courants, la

*Les PPV sont un maillon indispensable entre les vétérinaires et les éleveurs. En investissant dans leur formation tout au long de leur carrière, le Sénégal se donne les moyens de bâtir un système vétérinaire plus solide, plus réactif et plus équitable.*

vaccination, l'hygiène et la sécurité sanitaire des produits d'origine animale, ainsi que le conseil en gestion d'élevage.

Une fois en activité, beaucoup de PPV ne bénéficient plus d'appuis pour se perfectionner. **Plus de 60 % n'ont jamais**

**suivi de formation continue financée par leur employeur.** Les hommes sont plus nombreux à en profiter (44,65 %) que les femmes (8,3 %).

## Femmes et hommes PPV au Sénégal : un même diplôme, des parcours différents

L'enquête montre que 67,9 % des hommes PPV trouvent un emploi, contre seulement 57,1 % des femmes. Ces dernières se tournent davantage vers l'auto-emploi (66,7 %) contre 32,1 % des hommes. A cet effet, **deux femmes sur trois créent leur propre activité, faute d'opportunités dans le secteur privé, qui reste le principal employeur.** Si cette initiative témoigne d'un esprit entrepreneurial, elle reflète aussi les difficultés des femmes à intégrer un marché du travail dominé par le secteur privé.

**Concernant le premier emploi, les hommes attendent plus longtemps (4 mois) que les femmes (3,6 mois), un écart peu significatif qui reflète chances quasi identiques d'accès au marché du travail.**

**Les femmes PPV occupées ont un revenu mensuel moyen de 183 625 FCFA contre 298 195 FCFA pour les hommes, Seules 33,3 % des femmes gagnent plus de 150 000 FCFA, contre 76,8 % des hommes.** Ces chiffres rappellent que l'égalité salariale reste un objectif lointain, même dans un secteur technique et vital comme la santé animale.

Par ailleurs, 18,2 % des femmes bénéficient d'un CDI contre 43,1 % des hommes. La majorité des femmes PPV devant se contenter de CDD, des stages ou d'accords verbaux, ce qui limite leur stabilité professionnelle et leur accès à la sécurité sociale. Ces inégalités reflètent à la fois des freins socioculturels (perception de la disponibilité ou des capacités physiques des femmes) et accentue la vulnérabilité des femmes PPV. Les femmes sont moins nombreuses

à accéder à la formation continue (8,3 % contre 44,6 % des hommes).

Les femmes PPV sénégalaises représentent un potentiel sous-valorisé. Garantir leur égalité d'accès à l'emploi et à la formation continue, c'est non seulement une question de justice sociale, mais aussi une condition essentielle pour renforcer la santé animale et la sécurité alimentaire du pays. Comme piste de solution, une intégration systématique de l'égalité de genre dans les politiques de

formation et d'emploi s'avère nécessaire. A cet effet, le projet de Professionnalisation des paraprofessionnels Vétérinaires (P3V), appuyé par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et l'Agence française de Développement (AFD), propose un dispositif de suivi-coaching qui inclut d'une part un meilleur accompagnement des PPV femmes de l'école à leur insertion professionnelle et les opportunités de coaching/mentorat et d'entrepreneuriat d'autre part.

## *Un dispositif innovant pour accompagner les para-professionnels vétérinaires vers l'emploi durable*

Les PPV sénégalais forment un groupe diversifié, mobile et adaptable, mais leur insertion reste marquée par des inégalités de genre, une forte dépendance aux réseaux personnels et un recours important à l'auto-emploi. Pour sécuriser leurs parcours de manière durable, garantir la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments, il est nécessaire de formaliser les relations de travail, de renforcer l'accompagnement post-formation et de valoriser les compétences de tous, y compris les plus vulnérables. Pour ce faire, le projet P3V de l'OMSA avec l'appui financier de l'AFD, met un dispositif de suivi-coaching en place. **Ce dispositif conçu de manière participatif avec les**

**acteurs a pour objectif d'améliorer l'employabilité des PPV issus des écoles partenaires du projet P3V du Sénégal.**

De manière spécifique, il vise à :

- Accompagner les jeunes dès leur formation et jusqu'à leur insertion professionnelle
- Renforcer la collaboration entre écoles, employeurs, institutions et organisations professionnelles, l'association des PPV et l'Ordre National des Vétérinaires du Togo ;
- Faciliter l'accès aux stages, aux offres d'emploi et aux financements ;
- Suivre des indicateurs clés : taux d'insertion, chômage, salaires, satisfaction, accès au premier emploi...
- Agir sur les inégalités de genre.

## *Mobilisation collective : une nécessité pour la durabilité de l'emploi des PPV*

Dans l'optique de transformer la formation en tremplin vers un emploi durable, ce dispositif qui sera administré par le Ministre en charge des Services Vétérinaires et animé par les cellules d'appui à l'insertion professionnelle logé

dans les établissements de formation prévoit (i) un parcours d'insertion structuré de la sortie d'école à la stabilisation dans l'emploi ; (ii) des formations complémentaires pour combler les lacunes pratiques ; (iii) un prototype

d'application numérique constituer de la plateforme de suivi et d'accompagnement à l'insertion permettant de centraliser le suivi, l'accompagnement des PPV, l'information sur les opportunités d'emploi les facilités d'accès au financement. Il prévoit également la plateforme d'échanges interactifs qui est un espace numérique collaboratif, favorisant l'apprentissage par les pairs, le partage d'expériences entre les PPV, les employeurs, le coach/mentor/parrain et la structure de formation et les autres parties prenantes, et l'accès facilité à l'information.

**Le succès de cette initiative ne repose pas seulement sur la technologie, mais sur une synergie entre tous les acteurs impliqués dans la formation et l'insertion professionnelle des**

**jeunes** à savoir : les écoles de formation, le ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire et les autres sectoriels, les entreprises ; les agences de promotion de l'emploi, les associations des PPV professionnelles, l'Ordre National des Docteurs Vétérinaires du Sénégal, les ONG et partenaires financiers, les institutions financières et de recherche.

*Cet outil stratégique pour le développement du capital humain et l'insertion professionnelle des jeunes marque une avancée majeure pour les PPV au Sénégal. Plus qu'un outil de suivi, c'est un levier d'insertion et de reconnaissance professionnelle, qui contribue à valoriser un métier essentiel mais encore trop peu connu.*

*Le dispositif de suivi et d'accompagnement à l'insertion professionnelle en cours de déploiement à la suite de l'accompagnement du projet P3V, soutenu par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et l'Agence française de développement (AFD), permettra d'améliorer l'accès à l'emploi à travers :*

- *Un coaching de proximité tout au long du parcours professionnel,*
- *Une plateforme numérique de suivi et d'accompagnement,*
- *Un espace d'échanges interactifs entre PPV, écoles, employeurs et mentors,*
- *Un suivi personnalisé avec des indicateurs clairs : taux d'insertion, accès au premier emploi, rémunération, satisfaction au travail, etc.*

*Chaque PPV disposera d'un profil numérique individuel, retraçant son parcours, ses besoins en formation complémentaire et ses opportunités d'emploi. La plateforme permettra aussi de :*

- *Faciliter l'accès aux financements pour l'auto-emploi,*
- *Mettre en lien les jeunes avec des mentors et coachs,*
- *Offrir des modules de formation continue adaptés au marché*
- *Agir sur les inégalités de genre.*

*En plaçant le suivi-coaching au cœur de la stratégie, le projet ambitionne de :*

- *Réduire le chômage des jeunes diplômés,*
- *Améliorer la qualité des services vétérinaires,*
- *Renforcer la sécurité sanitaire et alimentaire du pays ;*
- *Promouvoir l'équité..*